

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FOCAL 31 JANVIER 2007

Membres présents:

D. Audouy, E. Bodart, M. Bowyer, T. Bour, C. Creton, JL. Fau, C. Geny, B. Guigon, S. Humbert, V. Krafft, JF. Lamontagne, D. Mougeot, T. Maalouf, L. Petry.

Membres excuses:

PH. Becker, L. Collot

Secrétaire de séance:

T. Maalouf

La présidente B. Guigon, ouvre la séance à 21h

1- Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 11 octobre 2006

Le CA approuve à l'unanimité

2- Mise au point sur le congrès annuel fin septembre 2007

Le secrétaire général L. Petry donne lecture du programme scientifique de la réunion, programme établi par le conseil scientifique qui s'est réuni préalablement et qui a élaboré ce programme. Des modifications sont rapportées en ce qui concerne l'ordre de traitement des sujets, et une demande de sujet supplémentaire est apportée en ce qui concerne les explorations des voies optiques, intérêt de l'IRM, sujet qui sera traité probablement par C. Vignal.

L. Petry informe le CA que les laboratoires présents à cette manifestation amèneront du matériel à l'essai. Une discussion s'engage sur la possibilité d'organiser des « ateliers » pratiques, afin de manipuler les appareils, quand ? Comment ? Et finalement il est décidé de dégager autant que possible des pauses un peu plus longues afin que les congressistes puissent visiter les stands et manipuler les machines, et de demander aux laboratoires d'être présents à la fin de la première journée (vendredi 28 septembre) entre 18 et 20 heures pour répondre et faire manipuler les machines à ceux d'entre nous désireux de le faire.

Les orateurs seront logés à l'hôtel de la citadelle

Le repas de gala aura lieu au restaurant l'Ecluse à Metz (les places seront limitées)

Les tarifs :

- . 200 euros avant 15 septembre (240 euros par la suite), pour les ophtalmologistes
- . 75 euros pour les orthoptistes, chefs de clinique et les internes (100 euros après la date du 15 septembre)
- . 50 euros pour le repas de gala (inscription obligatoire)
- . Repas de vendredi midi : gratuit pour tous les congressistes y compris les laboratoires présents en comptant 2 personne par laboratoire
- . 10 euros pour le repas du samedi midi (inscription obligatoire)

JF Lamontagne est chargé de diffuser l'annonce précoce du congrès.

3- Présentation du projet pour l'évaluation des pratiques professionnelles par L. Petry

Le secrétaire général présente les nouveautés en ce qui concerne l'EPP et discute la place de FOCAL comme :

- organisateur de congrès (catégorie 1 pour les points crédits)
- organisateur d'EPP de groupe (focal peut proposer à un groupe de se réunir)
- choix des référentiels : dossier soumis à l' HAS
- interface avec URLM de lorraine (mettre à disposition des médecins habilités)

L. Petry explique enfin que dans certains cas, l'accréditation de l'hôpital ou de la clinique pourrait remplacer l'EPP. Une réunion future en soirée pourra faire l'objet de cette évaluation avec un intervenant extérieur.

Afin de bien organiser et étudier ce dossier, un comité de volontaires au sein du CA est constitué, ce comité comprend : L. Petry, M. Bowyer, B. Guigon, J.L. Fau.

B. Guigon doit prendre contact avec le Professeur Jean Antoine Bernard pour s'assurer que FOCAL est bien recensé comme organisme formateur au près de la société française d'ophtalmologie.

4- Le point sur la reconnaissance de FOCAL comme organisme formateur

T. Maalouf retrace les démarches accomplies à ce jour pour l'obtention de l'agrément. Plusieurs solutions se présentent :

- . Accomplir les démarches par nous même à l'heure où les comités (national et régional) se mettent en place pour juger de cet agrément.

- . Passer par AMPPU 54, association de médecins généralistes qui se propose d'effectuer les démarches, de fournir une aide logistique mais au prix de 90 euros par inscrit à FOCAL

- . Solution apportée par T. Bour qui nous informe que la SFO devait recenser les organismes formateurs et accomplir les démarches en son nom pour tous.

Le CA décide à l'unanimité de lancer la demande d'agrément par nous même (en attendant une éventuelle démarche auprès de la SFO). T. Maalouf est chargé de poursuivre cette demande.

5- Les ateliers d'angiographie :

La prochaine réunion du club d'angiographie est fixé au 28 mars au restaurant le cap marine à Nancy

6- Les réunions en soirée :

La prochaine réunion est fixée au 23 mars à l'hôtel le Park Inn à Nancy ? Le professeur Gilles Renard interviendra sur les indications et gestion des greffes de cornée et sur les nouvelles greffes.

7- Préparation de l'assemblée générale de mars 2007 :

L'assemblée générale de FOCAL sera convoqué le 23 mars en soirée à 20 heures, où des élections sont prévus : renouvellement de 7 postes au CA. La présidente convoquera les membres de FOCAL et fera appel à candidature pour les différentes régions et postes à pourvoir.

La trésorière V. Krafft rapporte le projet du bilan financier qui sera présenter lors de cette assemblée générale, il en ressort un bénéfice de 20162 euros pour 2007 et un actif total de 99804 euros.

La cotisation annuelle reste inchangée et fixée à 30 euros.

8- Questions diverses :

- . T. Maalouf apporte une demande faite par Santifontaine pour une annonce d'ouverture d'un centre de malvoyance pour adultes lors du futur congrès. Le CA propose que cette annonce soit réalisée lors d'une réunion en soirée et pas au congrès.

- . J.L. Fau demande si FOCAL fera un don à une association caritative ? La somme de 2000 euros est alors fixée comme don de FOCAL pour 2007. Le bénéficiaire reste à déterminer.

- . B. Guigon a été contactée par un de nos confrères pour organiser éventuellement une réunion commune avec les pédiatres de la région, traitant des problèmes de vision de l'enfant. Un accord de principe est alors donné pour une réunion en soirée commune traitant des diagnostics à ne pas méconnaître chez l'enfant : attitude du pédiatre, et attitude de l'ophtalmologiste, avec un orateur incité de Necker Paris éventuellement.

Prochaine réunion du CA 18 AVRIL 2007 à 20H30 à Belleville.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 23h50.

Le secrétaire de séance

T. Maalouf

La présidente

B. Guigon